

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 21 novembre 2019 à 17h05, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences : Manon Robitaille, Margaret Lavallée, Erik Johnson
Micheline Groulx Stabile et Michel Mendes

Benoit Ferland, directeur général
Jacques Robichaud, greffier

Absent : Frédéric Berthiaume

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 17h.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Margaret Lavallée
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
Et unanimement résolu

2019-11-21.238

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Adjudication de contrat – Service professionnels – Implantation et support d'un système intégré de gestion de bibliothèque – Appel d'offres BC2019-01

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation de services professionnels pour l'implantation et support d'un système intégré de gestion de bibliothèque – Appel d'offres BC2019-01 ;

CONSIDÉRANT que trois fournisseurs ont été invités ;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été analysées le 21 novembre 2019 selon le système de pondération et d'évaluation des offres, par un comité de sélection composé de monsieur Benoit Ferland et de mesdames Julie Guindon et Pascale Dupuis ;

IL EST

Proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé par monsieur Michel Mendes
Et unanimement résolu

2019-11-21.239

D'ACCORDER le contrat pour Service professionnels – Implantation et support d'un système intégré de gestion de bibliothèque à *Solutions InLibro inc.*, soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, pour la somme de 63 236\$, incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres (BC2019-01). Le contrat est à prix forfaitaire et unitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02.772.01.725

ADOPTÉE

3. Adjudication de contrat – Acquisition d’un chargeur sur pneus avec équipement de déneigement et fourche – Appel d’offres GT2019-010

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d’offres public pour l’acquisition d’un chargeur sur pneus avec équipement de déneigement et fourche ;

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été reçues ;

Fournisseurs	Montant
Longus Équipement inc.	139 941,82 \$
Centre agricole J.L.D. inc. (J.L.D. Lagué inc.)	175 791,03 \$

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par madame Manon Robitaille
Et unanimement résolu

2019-11-21.240

D’ACCORDER le contrat pour l’acquisition d’un chargeur sur pneus avec équipement de déneigement et fourche à *Longus Équipement inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 139 941,82 \$, incluant les taxes, suivant les documents d’appel d’offres (GT2019-010). Le contrat est à prix unitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au poste budgétaire 02.321.00.724.

ADOPTÉE

4. Adjudication de contrat – Acquisition d’un camion 10 roues avec benne basculante et équipement de déneigement – Appel d’offres GT2019-011

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d’offres public pour l’acquisition d’un camion 10 roues avec benne basculante et équipement de déneigement ;

CONSIDÉRANT qu’une seule soumission a été reçue ;

Fournisseurs	Montant
Globocam (Montréal) inc.	272 992,04 \$

IL EST

Proposé par madame Margaret Lavallée
Appuyé par madame Micheline Groulx Stabile
Et unanimement résolu

2019-11-21.241

D'ACCORDER le contrat pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne basculante et équipement de déneigement à *Globocam (Montréal) inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 272 992,04 \$, incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres (GT2019-011). Le contrat est à prix unitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée au Fonds de roulement remboursable sur 5 ans.

ADOPTÉE

5. Adoption – Règlement n° 1656 – Règlement sur la gestion contractuelle

CONSIDÉRANT que lors de la séance tenue le 14 novembre 2019, un avis de motion du présent règlement a dûment été donné et un projet de règlement a été déposé ;

CONSIDÉRANT que ce règlement a notamment pour objet de prévoir que tout contrat entre 25 000 \$ et le seuil minimum pour un appel d'offres public pourra être attribué de gré à gré et de prévoir les conditions d'attribution de tels contrats.

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues à la *Loi sur les cités et villes* pour la dispense de lecture ;

IL EST

Proposé par madame Micheline Groulx Stabile
Appuyé par monsieur Michel Mendes
Et unanimement résolu

2019-11-21.242

D'ADOPTER, le Règlement n° 1656 intitulé « *Règlement sur la gestion contractuelle* », tel que déposé.

ADOPTÉE

6. Période de questions (30 minutes au maximum)

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 17h15.
Aucun citoyen de présent à la séance du conseil.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15 par le maire.

Denis Martin, maire

Jacques Robichaud, greffier